



LA VALORISATION DE LA LANGUE... PAS SEULEMENT POUR LES PROFS DE FRANÇAIS

Jean-Pierre DUFRESNE, chargé de projets—Centre collégial de développement de matériel didactique et Bernard PEPIN, adjoint à la direction des études—Cégep Marie-Victorin

SOMMAIRE

Quelles sont, dans les collèges, les politiques d'évaluation et de valorisation de la langue? Compte tenu du matériel qu'il offre en ligne, le CCDMD est-il un partenaire utile en la matière? Quelle est la responsabilité des professeurs des autres disciplines? Aider les élèves à s'améliorer, est-ce possible? Faut-il proposer aux élèves des exercices ludiques? Nous comptons sur les recommandations des participants pour que notre site offre des outils qui répondent vraiment aux besoins des utilisateurs.

1. DISCUSSION SUR LE THÈME DE LA VALORISATION DE LA LANGUE

D'entrée de jeu, l'animateur excuse Bernard Pepin, absent pour des raisons de santé. Il propose aux participants de réagir à des énoncés de principes extraits de politiques relatives à l'emploi et à la qualité de la langue française de deux collèges :

A. Les étudiants

Le collège met à la disposition des étudiants qui en ont besoin des moyens propres à les aider à surmonter les problèmes et les difficultés liés à la maîtrise de la langue française, par exemple :

- les services d'un centre d'aide en français accessible aux étudiants de l'enseignement régulier et de la formation continue;
- un soutien particulier à la préparation de l'épreuve uniforme de français.

Le collège offre un soutien particulier aux étudiants d'une autre langue maternelle que le français.

Le collège s'engage à mettre en œuvre ou à soutenir des activités étudiantes ayant pour effet de valoriser la langue française, telles que des concours littéraires, oratoires et de dictée.

B. Les enseignants

Les enseignants prévoient dans tous les cours des activités ou travaux comportant une part d'écriture et de lecture afin d'améliorer chez les étudiants la capacité d'écrire et de lire.

L'enseignant est le premier responsable de la valorisation de la langue française face à l'étudiant.

L'enseignant s'exprime dans un bon français et rédige tout document dans un français adéquat et incite les étudiants qui présentent des difficultés à recourir aux mesures en place pour recevoir l'aide nécessaire.

Tout plan de cours doit contenir les règles relatives à la correction du français dans les travaux des étudiants.

Pour les cours donnés en français, les enseignants doivent proposer aux étudiants des manuels, des textes, des logiciels ou autres instruments didactiques en langue française, à moins que la qualité, la pertinence et le coût de ces instruments soient considérés comme inacceptables.



Les enseignants et les autres employés doivent avoir le souci constant de veiller à la qualité du français des textes qu'ils distribuent aux étudiants.

C. Les départements

Les départements contribuent à l'amélioration et à la valorisation de la langue française dans le collège.

Les départements facilitent l'accès à la terminologie française propre à leurs disciplines.

D. L'administration

Les directions, les services, les départements et autres instances du collège sont responsables de la qualité du français des documents qu'ils produisent et qu'ils diffusent. Ils doivent prendre les moyens appropriés pour assurer cette qualité.

Tous les employés doivent utiliser un français correct dans leur travail. Ils doivent se préoccuper de la qualité du français utilisé dans leurs communications tant verbales qu'écrites avec leurs collègues de travail, les membres de la direction, les étudiants et toute autre personne faisant affaire avec le collège.

La direction des ressources humaines fait passer à tout candidat présélectionné un test de français écrit approprié au poste à combler. La réussite de ce test est une condition préalable à l'engagement.

Règles applicables en cours d'emploi

Tout employé a la responsabilité d'utiliser un français de qualité en cours d'emploi, tant de façon écrite que parlée.

Le collège évalue, dans le cadre de l'évaluation annuelle des employés, la maîtrise et la qualité du français de l'employé.

Le collège s'assure que tous ses employés réguliers possèdent et tiennent à jour les compétences linguistiques requises pour accomplir leur tâche. Pour leur permettre de maintenir ou encore d'améliorer leurs compétences en français, le collège organise des activités de perfectionnement, offre des services d'aide en français et met à la disposition des employés des dictionnaires, des grammaires et des outils d'amélioration de la langue française.

À ces différents principes s'ajoutent d'autres extraits de politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages :

L'évaluation du français

Afin de fournir aux étudiants toutes les occasions possibles d'améliorer leur maîtrise de la langue française et spécialement de la langue écrite et afin de les soutenir dans la réussite de l'épreuve ministérielle de français, les professeurs favorisent l'utilisation fréquente de l'écrit dans les activités d'apprentissage des étudiants.

Les enseignants signalent les fautes de français dans les travaux et les examens et ils proposent aux étudiants des moyens pour s'améliorer au cours de la session. Ils enlèveront jusqu'à 10 % de la note initialement prévue pour ce travail ou cet examen. Le département devra préciser une norme raisonnable de points par faute. Cette norme sera inscrite au plan de cours.



Dans les cours où la correction linguistique fait partie des objectifs d'apprentissage, le maximum de points enlevés pour les fautes de français peut-être supérieur à 10 %.

Les enseignants et les départements ont le souci constant de veiller à la qualité linguistique des textes qu'ils distribuent aux étudiants (notes de cours, questionnaires, plans de cours, etc.).

S'ensuit une discussion, pendant laquelle les participants sont invités à se prononcer sur ces principes. En voici le résumé.

2. RÉSUMÉ DU DÉBAT

2.1. La valorisation de la langue, une responsabilité à partager

La responsabilité d'aider les élèves

Un participant fait remarquer que, dans son collège (région de Montréal), des mesures ont été spécialement mises sur pied pour les élèves allophones (un cours d'appoint en français leur est consacré). Cependant, tous les cégeps n'offrent pas ce type de cours. À Victoriaville, par exemple, il n'y a pas de réelle clientèle allophone.

On déplore que les CAF (centres d'aide en français) n'aient jamais de certitude en ce qui concerne les allocations budgétaires (expérience partagée par plusieurs cégeps). Tout doit être renégocié chaque année. Beaucoup de CAF fonctionnent sur la base des heures à la réussite inscrite dans les conventions. Beaucoup ne peuvent compter que sur la seule bonne volonté des profs de français et sont contraints de livrer un combat constant pour conserver un minimum de services. À bien des endroits, les budgets d'aide à la réussite s'éparpillent sans cibler des problèmes aussi élémentaires que la maîtrise de la langue. La situation paraît d'autant plus difficile que certains collèges ont carrément procédé à la suppression des cours de mise à niveau, qui habituellement permettent aux élèves les plus faibles de s'améliorer suffisamment pour tenter de réussir le programme de la formation obligatoire en français.

Le Collège de Limoilou, pour sa part, a l'intention de développer un standard institutionnel, en définissant le travail que l'élève doit avoir atteint, le seuil minimal de maîtrise de la langue au-dessous duquel un travail écrit sera refusé par un prof. Une réflexion est en cours à ce propos et on convient qu'il serait important de développer un projet pour former les profs des autres départements.

La responsabilité d'aider aussi les enseignants et l'ensemble du personnel

Au Collège de Rosemont, une libération (l'équivalent d'un cours) est dévolue à la valorisation de la langue (midis pédagogiques; renseignements sur les outils; aide personnalisée donnée à des groupes ou à un prof; formation sur *Antidote*, qui a été suivie par le personnel de secrétariat, mais non par les profs; capsules linguistiques).

Toujours au Collège de Rosemont, trois formules en particulier ont été retenues comme « recettes gagnantes » :

1. faire des groupes uniquement de profs et personnaliser le service (Robert Charbonneau s'occupait de ce projet depuis trois ans et a réussi à établir un lien de confiance);



2. organiser des concours (ne pas être élitiste: dictée à différents niveaux pour les étudiants faibles aussi bien que pour les forts, don en prix de dictionnaires pour tous);
3. organiser des joutes verbales où tous les corps de métiers et les étudiants sont représentés.

Dans plus d'un collège, on a proposé des PERFORMA sur l'amélioration de la langue. Malheureusement, les personnes qui se sont inscrites n'étaient pas toujours les personnes visées, c'est-à-dire celles qui en avaient le plus besoin.

Un principe demeure : embaucher un professeur, c'est reconnaître non seulement sa compétence disciplinaire mais aussi sa compétence linguistique, même si cette compétence n'est pas toujours acquise. On reconnaît cependant que ce principe n'est pas toujours évident. Par exemple, l'embauche d'un enseignant d'origine chinoise, spécialiste de l'acupuncture, oblige-t-elle à faire des compromis sur la maîtrise de la langue française? Ne serait-il pas utile que les collèges offrent au moins un service de révision pour les notes de cours et les examens?

Enfin, on se demande si la nomination d'un prof responsable de la qualité de la langue dans chaque département ne serait pas une idée à développer...

2.2. La contribution du CCDMD

Présentation du programme de français

L'animateur rappelle aux participants que le CCDMD est un organisme subventionné par le ministère de l'Éducation pour produire des manuels techniques, du matériel en ligne et du matériel informatisé à l'intention des élèves et du personnel enseignant du réseau collégial.

Parmi les quatre programmes du CCDMD, le programme de l'amélioration du français a reçu le mandat précis de développer et de diffuser du matériel pour venir en aide aux élèves du collégial qui éprouvent des difficultés en français, de même que d'offrir au réseau un lieu de convergence sur la question de l'amélioration du français.

Dans ce but, le programme tient à jour un site Internet complet (plus de 800 documents PDF et interactifs) de même que des outils pratiques comme un index des ressources et un répertoire Internet des meilleurs sites sur l'amélioration du français. Il s'agit d'un site complet, très populaire (plus de 25 millions de requêtes pour l'année en cours) et très reconnu (primé par l'Office québécois de la langue française et coup de cœur du jury aux Octas 2006).

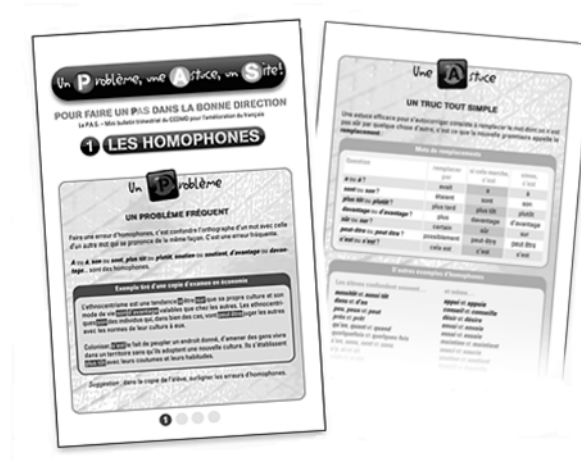
Sur la question de la valorisation de la langue par tous les enseignants, le CCDMD prend l'initiative de la diffusion du feuillet *P.A.S.*

Si les profs de français restent les seuls à valoriser la langue, on n'ira pas bien loin. C'est pourquoi le CCDMD entreprend la production de feuillets à l'intention des collègues des autres départements. Le but: présenter un problème précis, de façon simple, pour permettre aux enseignantes et aux enseignants des autres disciplines de proposer de l'aide aux élèves qui en ont besoin. On vient de le voir, dans les collèges, les politiques d'évaluation des apprentissages supposent déjà le concours de ces profs dans la correction de la langue: soulignement des fautes, pourcentage de points soustraits au total des résultats. Mais les élèves tirent-ils vraiment profit de cette correction? Ne serait-il pas encore plus utile de leur suggérer aussi une stratégie efficace d'autocorrection? De leur proposer une aide accessible? C'est le but du feuillet *Un problème, une astuce, un site (le P.A.S.)*: cerner un type précis d'erreur courante, illustrer une



façon simple de la repérer et suggérer des ressources interactives faciles d'accès. Le CCDMD en offre déjà en ligne dans sa section *Amélioration du français*. Les cas seront puisés dans des travaux d'élèves rédigés dans des cours autres que le français. À raison de quatre ou cinq feuillets par année, on aura tôt fait de proposer une aide variée pour des problèmes fréquents : homophones, accord du participe passé avec avoir, point-virgule ou deux-points devant la citation, *leurs* ou *leur* devant le verbe, répétition continuelle d'*être* et de *faire*...

Voici à quoi ressemble le premier feuillet, qui traite d'un problème simple.



Les participants réagissent très positivement au projet et souhaitent qu'on trouve le meilleur moyen à prendre pour diffuser efficacement les P.A.S. dans les collèges. On suggère, par exemple, que chaque département se nomme un ou une prof responsable de la valorisation de la langue. On suggère aussi de mettre dans le coup les directions des études.

La présentation s'achève par une rapide visite guidée du site et des ressources diversifiées qui y sont offertes.

BRÈVE VISITE GUIDÉE

Le site *Ne donnez plus votre langue au chat!* {1} comporte un nombre impressionnant d'exercices en format PDF.

C'est dans ce lot d'exercices accompagnés de leur corrigé que vont puiser les profs pour fournir aux élèves du matériel varié et à jour, qu'ils n'ont plus qu'à photocopier... en remettant ou non le corrigé. Sans compter que beaucoup de personnes soucieuses de s'améliorer, étant donné la gratuité de ce matériel, vont s'approvisionner d'elles-mêmes.

À titre d'exemple, de septembre 2005 à avril 2006 inclusivement, les exercices en format PDF offerts par le CCDMD ont fait l'objet de plus de 2 440 000 téléchargements. On trouve des exercices de français dans les catégories suivantes (en ordre décroissant de popularité) : Accords, Homophones, Lecture efficace, Vocabulaire, Orthographe d'usage, Syntaxe, Concordance des temps, Cohérence textuelle, Outil d'exploration et d'intégration de la lecture, Ponctuation, ainsi que Catégories et fonctions.



HOMOPHONES GRAMMATICaux DE CATÉGORIES DIFFÉRENTES
A – À 3

Exercice 2

.....

▶ Complétez les phrases suivantes avec a ou à et justifiez votre choix en écrivant à quelle classe de mots l'homophone appartient.

Exemple
Il n'y (a – à) pas de cafétéria (a – à) l'école.

Réponse
Il n'y a (verbe) pas de cafétéria à (préposition) l'école.
.....

1. Il (a – à) téléphoné (a – à) plusieurs reprises et il (a – à) insisté pour que tu rentres (a – à) la maison.
Il _____ téléphoné _____ plusieurs reprises et _____ insisté pour que tu rentres _____ la maison.

ccdm.qc.ca

Tous les exercices sont précédés d'une brève présentation théorique (ou d'une référence à une rubrique grammaticale utile). La consigne s'accompagne d'un exemple de réponse. Et chacun comporte un corrigé.

Mise en ligne à l'automne 2004, la section *Matériel pour allophones* offre aussi de nombreux exercices (plus de 100) adaptés à des besoins particuliers. Des catégories Adjectifs, Adverbes, Conjonctions, Déterminants, Fonctions, Noms, Notions de phrase, Phonétique, Préposition, Pronoms, Signes orthographiques et Verbes, dont la popularité pour la même période de septembre 2005 à avril 2006 a grimpé à tout près de 500 000 téléchargements. Pour trouver ces exercices, le site propose un instrument de recherche très efficace.

On accède facilement à l'exercice précis dont on a besoin : il suffit de consulter sous la loupe quelques-uns des 640 mots clés proposés.

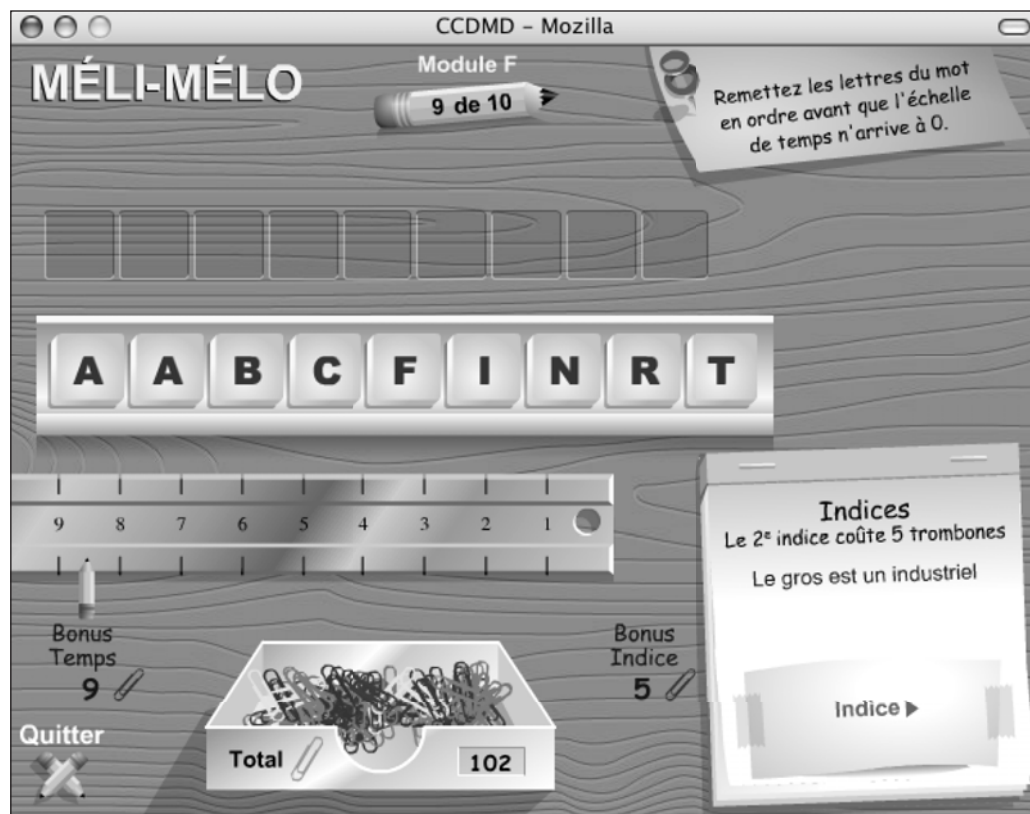


Le site propose aussi un impressionnant dossier de *Matériel interactif*.

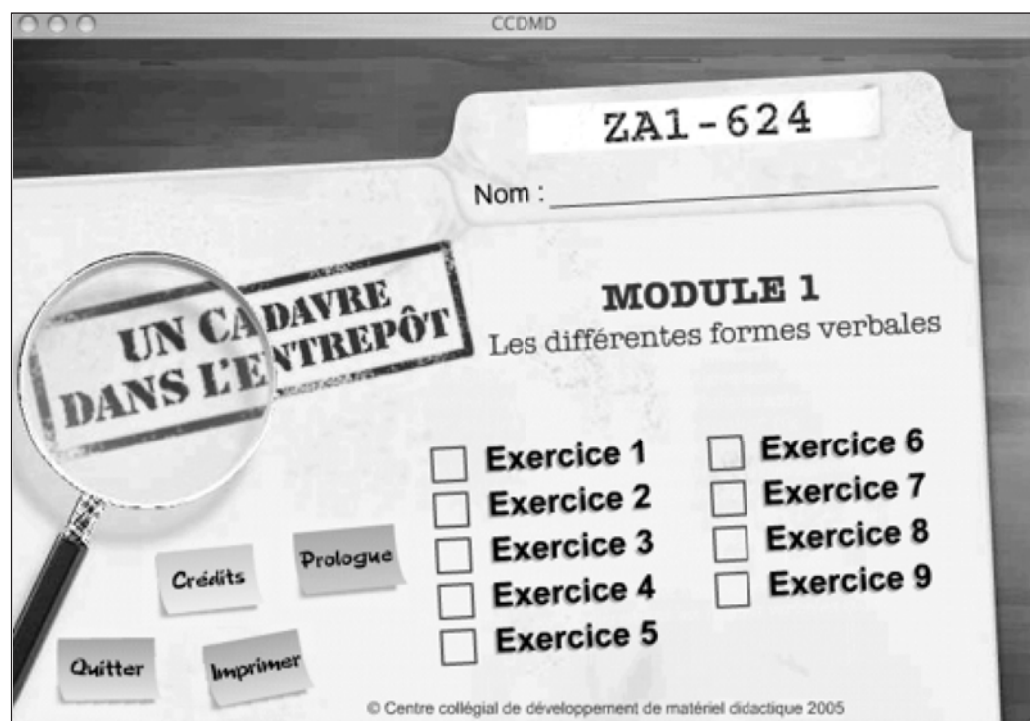
On y trouve des *Diagnostics* {2}, que les profs peuvent recommander et que les élèves n'ont qu'à télécharger pour connaître l'heure juste en matière de maîtrise de la langue. Les diagnostics couvrent six champs différents : accords, syntaxe, ponctuation, concordance des temps, homophones et orthographe.

De plus, le dossier *Matériel interactif* propose toute une série d'*Exercices interactifs* {3} avec rétroaction directe.

Les *Jeux pédagogiques* {4} s'inspirent de formules très ludiques pour revoir des aspects pourtant sérieux : accord des participes passés, cohérence textuelle, ponctuation, orthographe, conjugaison, syntaxe... ou pour améliorer son vocabulaire. Même s'ils restent des activités conviviales et attrayantes, certains jeux proposent de véritables défis...



Des *Parcours guidés* {5} s'adressent aux élèves plus faibles (ceux ou celles qui suivent des cours de mise à niveau ou qui fréquentent les centres d'aide) et leur permettent de refaire, dans le contexte d'une aventure policière découpée en 41 pages, un apprentissage complet de la maîtrise des accords.





Dans la catégorie *Quiz* {6}, depuis deux ans, le succès des *Labyrinthes* ne se dément pas. Dans un décor où serait chez lui Merlin l'Enchanteur, l'élève s'amuse à parcourir des labyrinthes et à réussir des épreuves constituées de « près de 700 questions parfois embêtantes ».



Un dernier constat : impossible, à l'heure des TIC, de passer une journée sans toucher au clavier du micro-ordinateur. Difficile, par contre, même dans le monde de l'éducation, de toujours démêler les termes nombreux et nouveaux d'un vocabulaire trop souvent encore encombré d'anglicismes. C'est pour mettre un peu d'ordre dans ce domaine que le CCDMD a mis en ligne le jeu pédagogique *Vocabulaire de l'informatique* {7}, qui propose une série d'activités variées.

Distinguer la *barre d'outils* de la *palette d'outils*. La *touche d'entrée* de la *touche Retour*.

C'est, entre bien d'autres termes, ce que propose de faire *Étiquetage*.



CONCLUSION

Concluons que les participants ont été à même de le constater, le CCDMD rend gratuitement accessible à tout le monde un matériel varié et d'une exceptionnelle efficacité. Et si le site *Ne donnez plus votre langue au chat !* devenait un carrefour favorisant la coopération des profs de toute discipline à la valorisation de la langue ?

LIENS À ÉTABLIR

1. <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/franc/accfranc.html>
2. <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/franc/diagnostics.html>
3. http://www.ccdmd.qc.ca/fr/franc/interactif_exercices.html#
4. http://www.ccdmd.qc.ca/fr/franc/Exercices_Enligne.html
5. http://www.ccdmd.qc.ca/fr/franc/interactif_parcours.html
6. <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/franc/jeux.html>
7. http://www.ccdmd.qc.ca/fr/franc/Exercices_Enligne.html